

Cela dit : un marqueur de prise de conscience¹

Corinne ROSSARI
Université de Fribourg

Cela dit indique littéralement le retour sur un dire. Par cette propriété, il fait partie des marqueurs qui signalent des procédés autonymiques au sens de Authier-Revuz [1995], comme les indicateurs de paraphrases, de reformulation et les marqueurs de glose. Toutefois, *cela dit* semble fonctionner différemment, même s'il repose lui aussi sur un mécanisme autonymique. Il fait le point sur le discours antérieur en se rapprochant d'une périphrase comme *en ayant dit cela*. Comme toute procédure autonymique, on peut donc dire qu'il jalonne l'énonciation et ferme une « boucle » discursive. Mais il semble qu'il éclaire non pas le discours tel quel, afin de l'expliquer, de le corriger ou de le préciser, mais la position du locuteur, qui pourrait être interprétée comme trop « attachée » à son propre discours. C'est cet éclairage que je souhaite élucider en abordant ainsi une manifestation de procédé autonymique fondamentalement différente de celle de la paraphrase, de la reformulation ou même de la glose, définie fonctionnellement par Steuckardt [2003] comme une opération d'explication du sens².

Formellement, *cela dit* est proche à la fois des anaphores propositionnelles à construction participiale et des conjonctions servant de connecteurs de discours. Dans le premier cas, il est utilisé de manière semblable à des formes comme *une fois cela dit, une fois cela compris, une fois cela vu...* Dans le second, la relation de discours qu'il exploite paraît proche de celle manifestée par un connecteur contre-argumentatif comme *mais*. L'extrait (1) illustre le

1 Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (n° 610-068221) : *Typologie sémantique et classification des emplois des connecteurs pragmatiques du français*. Je remercie Anne Beaulieu-Masson, Corina Cojocariu et Anna Razgouliaeva, qui collaborent à ce projet, pour leur lecture attentive et leurs nombreuses remarques très pertinentes.

2 « Or la glose du mot en discours consiste, selon moi, pour le locuteur, à apporter un éclairage sur le sens qu'il donne à ce mot. [...] En termes pragmatiques, la glose accomplit un acte illocutoire d'explication. [...] Notre objet d'étude, du moins dans la représentation prototypique qu'on avancera ici de la glose, est donc défini comme une opération d'explication du sens, portant sur un mot. ». [Steuckardt, 2003, p. 4 et sq].

premier cas, et l'extrait (6) le second. Toutefois, nous allons montrer que dans les deux cas il y a reprise, et donc que l'allusion au dire ne s'est pas diluée dans l'emploi de connecteur. Le but de mon analyse sera de cerner ce que *cela dit* reprend dans ses différents emplois et de définir le rapport qu'il instaure avec ce qui est repris quand il se rapproche d'un connecteur comme *mais*. Ce faisant, on identifiera une des procédures que le locuteur a à sa disposition pour revenir sur ce qu'il a dit afin de l'orienter par rapport à ce qu'il dira, en montrant ainsi sa conscience à la fois du discours produit et de celui à produire.

Mon analyse se fera en trois étapes. On commencera par un commentaire intuitif des reprises opérées par *cela dit* dans des extraits de corpus illustrant ses différents emplois. Puis on limitera le champ des emplois possibles de *cela dit* à des contextes où les différences avec *mais* ressortent nettement. Sur cette base, on proposera de caractériser le profil sémantique de *cela dit* en identifiant l'antécédent qu'il permet de reconstruire et le rapport qui est censé s'instaurer entre les deux suites qu'il articule, profil que nous appliquerons enfin à notre corpus de départ, pour en vérifier la validité.

1. *Cela dit* - de la reprise littérale à l'inférence

Le corpus a deux sources : Frantext pour les exemples d'auteurs, le WEB pour les autres.

(1) « [...] – Vous ne courez donc pas où vous voulez ?

– Pas toujours, mais qu'importe ?

– Il importe si bien que de tous vos repas

Je ne veux en aucune sorte,

Et ne voudrait pas même à ce prix un trésor. »

Cela dit, maître loup s'enfuit, et court encore. [La Fontaine, *Le loup et le chien*, 1668, p. 36]

Cela dit est pris en charge par le narrateur qui renvoie ainsi à la dernière réplique du dialogue qu'il vient de construire entre le loup et le chien. La périphrase qui fait ressortir son sens est *une fois cette réponse donnée*. Le participe passé *dit* semble n'être qu'un des termes d'un paradigme de *verbes de dire*, quoique l'on sente déjà que l'association entre le verbe *dire* et la prophrase est nettement préférée. On peut envisager *cela indiqué*, *cela énoncé*, *cela signalé*, *cela communiqué*, *cela répondu*, mais de manière moins naturelle qu'avec *dit*. Le lien entre *cela* et *dit* paraît donc semi figé dans cet emploi, même si la signification de l'expression paraît transparente, chaque terme gardant sa valeur. Le *cela* renvoie à l'ensemble de l'événement de discours qui vient d'avoir lieu (la dernière réplique du dialogue retranscrit) et le *dit* à son achèvement.

(2) « [...] Ah ! Quel bonheur ! S'écria-t-elle :
je pourrai donc enfin couvrir,

et puis nourrir, puis élever
un enfant qui fera le charme de ma vie !
Tous les soins qu'il me coûtera,
les tourments qu'il me causera,
seront encor des biens pour mon ame ravie :

quel plaisir vaut ces soucis-là ? »

Cela dit, dans le nid la colombe établie
se met à couvrir l'œuf, et le couve si bien,
qu'elle ne le quitte pour rien, pas même pour manger :
l'amour nourrit les mères. [L'orian, *La colombe et son nourrisson*, 1792, p. 169]

Cela dit est ici aussi pris en charge par le narrateur qui renvoie ainsi au discours tenu par la colombe qu'il vient de rapporter de manière directe. Toutefois, son emploi qui semble, de ce fait, très proche du précédent, est difficile à associer à une périphrase. Il ne s'agit plus d'une indication d'achèvement d'un événement discursif et de l'introduction d'un nouvel événement qui continue ou clôt le récit. On ne peut utiliser une formule du type *une fois ce discours terminé*, pour expliciter la reprise qu'il réalise, premièrement parce qu'on n'a pas l'impression qu'une succession temporelle soit nécessaire entre le discours tenu par la colombe et son action de couvrir l'œuf, deuxièmement parce que on n'a pas l'impression que le marqueur renvoie véritablement au discours tenu, vu qu'il s'agit plus d'évoquer les bonnes intentions que le discours de la colombe sous-tend. Il faudrait plutôt envisager une formule du type *sa décision prise*, pour approcher le sens de la reprise dans ce contexte. Le verbe *dire* ne semble pas renvoyer ostensiblement à du verbal et l'expression paraît plus figée.

(3) Quand le jour de la disgrâce arrive, quelque chose de monstrueux se développe dans le courtisan tombé, et l'homme se change en démon. L'état désespéré du royaume pousse l'autre moitié de la noblesse, la meilleure et la mieux née, dans une autre voie. Elle s'en va chez elle, elle rentre dans ses palais, dans ses châteaux, dans ses seigneuries. Elle a horreur des affaires, elle n'y peut rien, la fin du monde approche ; qu'y faire et à quoi bon se désoler ? Il faut s'étourdir, fermer les yeux, vivre, boire, aimer, jouir. Qui sait ? A-t-on même un an devant soi ? **Cela dit**, ou même simplement senti, le gentilhomme prend la chose au vif, décuple sa livrée, achète des chevaux, enrichit des femmes, ordonne des fêtes, paie des orgies, jette, donne, vend, achète, hypothèque, compromet, dévore, se livre aux usuriers et met le feu aux quatre coins de son bien. [Hugo, *Ruy Blas*, 1838, p. 332]

Dans ce texte, *cela dit* n'opère pas sur du discours ou du dialogue rapporté, mais sur du style indirect libre. Le narrateur nous donne accès aux pensées des nobles, et celle sur laquelle semble spécifiquement porter l'enchaînement est « A-t-on même un an devant soi ? ». La reformulation que propose le terme *senti* témoigne du caractère peu figé de l'expression dans ce texte. La périphrase à *peine cela compris* approche le sens de l'expression en mettant en évidence la contiguïté temporelle entre la prise de conscience du caractère fugace de l'existence (exprimé par la question) et les actions qui s'ensuivent de

la part du sujet qui en prend conscience. Tout en étant peu figée, l'expression vise encore un autre type de reprise que dans les exemples précédents.

(4) – Plutôt dans celle du château. C'est lui qu'elle a cru épouser. La bicoque, les meubles, la cave – une cave séculaire, célèbre dans tout le coin. *Cela dit*, une excellente personne.

– Vous en parlez comme si elle avait disparu. [Rheims, *Les greniers de Sienne*, 1987, p. 186]

Ici *cela dit* renvoie au discours du locuteur même. On peut plus ou moins délimiter la séquence textuelle concernée – « C'est lui [...] célèbre dans tout le coin », mais il n'y a pas de reprise littérale du contenu du discours en question. Ce sont des inférences dérivables des informations qui font l'objet de l'énonciation qui sont concernées, comme *la personne en cause est plus intéressée par le château que par son mari* et l'énoncé introduit s'oppose à ces inférences. Dans ce cas, c'est le fonctionnement de connecteur de *cela dit* qui prime sur celui d'anaphore. Il intervient dans un contexte de contre-argumentation au sens d'Anscombe et Ducrot³, en soulignant l'opposition entre les défauts de la personne en cause et ses qualités. Toutefois, le remplacement de *cela dit* par un connecteur comme *mais* (prototypique des configurations contre-argumentatives) modifie sensiblement le sens de l'enchaînement.

(5) Plutôt dans celle du château. C'est lui qu'elle a cru épouser. La bicoque, les meubles, la cave - une cave séculaire, célèbre dans tout le coin. #*Mais*, c'est une excellente personne.

(6) Ton monsieur acceptera de lui confier son trésor, sans autre garantie que la mienne ou la tienne. Depuis plus de trente ans jamais il n'est arrivé de pépin. *Cela dit*, qu'on l'arrête à un passage frontalier, qu'il décède subitement, alors ça... [Rheims, *Les greniers de Sienne*, 1987, p. 244]

Le cas (6) est très similaire au précédent : la reprise semble davantage concerner des inférences que le contenu du discours qui précède *cela dit* et le contexte est contre-argumentatif. Par contre, l'emploi de *mais* à la place de *cela dit* ne provoque pas de changement notable :

(7) « Ton monsieur acceptera de lui confier son trésor, sans autre garantie que la mienne ou la tienne. Depuis plus de trente ans jamais il n'est arrivé de pépin. *Mais* si on l'arrête à un passage frontalier, s'il décède subitement, alors ça... »

(8) [...] il y a une place libre. Je la réserve à tout être humain qui aimera se persuader qu'il fut comme moi, c'est-à-dire comme lui : ayant mené une vie foetale palpitante. *Cela dit*, je suis sans illusions. On fera disparaître mon autobiographie quand je naîtrai. C'est l'usage. Les médecins y veilleront. [Weyergans, *La Vie d'un bébé*, 1986, p. 101]

3 Voir Anscombe et Ducrot [1977] ; Ducrot [1980].

Le test de la substitution de *mais* à *cela dit* engendre des différences conséquentes dans l'extrait (8), bien qu'il s'agisse aussi d'un emploi non « littéral » de la reprise, dans un contexte de nature contre-argumentative.

(9) Je la réserve à tout être humain qui aimera se persuader qu'il fut comme moi, c'est-à-dire comme lui : ayant mené une vie foetale palpitante. #*Mais* je suis sans illusions. On fera disparaître mon autobiographie quand je naîtrai. C'est l'usage. Les médecins y veilleront.

(10) je ne sais plus où j'ai mis il y a cinq minutes un médicament, ou comment s'appelle Madame. Comme je l'oublierai de nouveau, je ne vous le demande pas encore une fois. *Cela dit*, ne craignez rien, je note tout, ce que chaque lit doit prendre et l'heure et tout et tout. Vous devez faire attention, Madame, à l'arthrose ; les cassures y sont propices. [Bianciotti, *Sans la miséricorde du Christ*, 1985, p. 317]

La piste qui rapproche *cela dit* de *mais* dans ces contextes contre-argumentatifs est à l'inverse beaucoup plus motivée dans l'extrait présenté sous (10), où *mais* donne lieu à un enchaînement presque senti comme équivalent à celui réalisé par *cela dit*.

(11) je ne sais plus où j'ai mis il y a cinq minutes un médicament, ou comment s'appelle Madame. Comme je l'oublierai de nouveau, je ne vous le demande pas encore une fois. *Mais* ne craignez rien, je note tout, ce que chaque lit doit prendre et l'heure et tout et tout. Vous devez faire attention, Madame, à l'arthrose ; les cassures y sont propices.

Dans l'extrait qui suit, *mais* et *cela dit* paraissent colorer différemment la relation de discours, bien que le contexte soit toujours de nature contre-argumentative. *Cela dit* semble plus « bienveillant » envers le destinataire que *mais*, dont le locuteur semble se servir uniquement pour ne pas clore son intervention sur un refus.

(12) – Il vaut mieux en effet que je tâche de dormir un peu, car j'aurai à peine le temps de récupérer des fatigues du voyage avant la première représentation. *Cela dit*, je serai ensuite très heureuse de vous entendre me parler de l'Australie. – C'est entendu. Nous avons tout notre temps. Reposez-vous bien. [Benjamin, *L'Opéra du fond des mers*, 1983, p. 8]

(13) – Il vaut mieux en effet que je tâche de dormir un peu, car j'aurai à peine le temps de récupérer des fatigues du voyage avant la première représentation. #*Mais*, je serai ensuite très heureuse de vous entendre me parler de l'Australie. – C'est entendu. Nous avons tout notre temps. Reposez-vous bien.

Les autres extraits manifestent également des différences assez nettes entre *mais* et *cela dit*, tout en présentant des contextes propices à la reconstitution d'une opposition argumentative.

(14) ils ont publié des articles vraiment très élogieux à ton égard. De quoi te plains-tu ?

– Je ne « me » plains pas, mais il y a quelque chose que je persiste à ne pas

comprendre. **Cela dit**, je n'ai pas le temps d'élucider cette affaire, car mes musiciens doivent m'attendre. [Benjamin, *L'Opéra du fond des mers*, 1983, p. 31]

(15) ils ont publié des articles vraiment très élogieux à ton égard. De quoi te plains-tu ? – Je ne « me » plains pas, mais il y a quelque chose que je persiste à ne pas comprendre. #**Mais**, je n'ai pas le temps d'élucider cette affaire, car mes musiciens doivent m'attendre.

L'emploi de *mais* paraît presque générer une contradiction : pourquoi le locuteur signifie-t-il qu'il n'a pas compris quelque chose, si, juste après, il communique qu'il n'a pas le temps de comprendre ? Alors que *cela dit* diminue cet effet de contradiction, en laissant entendre que le locuteur renonce momentanément en tout cas à vouloir comprendre. Les effets de la substitution sont similaires dans le discours qui suit.

(16) – Ben, rien, je continue ma rubrique. Et toi, tu es sur quel coup ?

– Moi, rien. Je viens de terminer un long rapport sur mon voyage en Argentine, mais on ne le publiera pas. **Cela dit**, il va être utile. [Labro, *Des bateaux dans la nuit*, 1982, p. 128]

(17) – Moi, rien. Je viens de terminer un long rapport sur mon voyage en Argentine, mais on ne le publiera pas. #**Mais**, il va être utile.

Il semble difficile de concilier utilité et non publication, ce que l'emploi de *mais* nous force à faire. *Cela dit*, en revanche, semble permettre au locuteur de se corriger en indiquant qu'il faut évacuer de l'interprétation de la « non publication » l'inférence concernant l'inutilité.

Enfin, dans l'extrait suivant, l'enchaînement avec *mais* paraît cette fois-ci très proche de celui assuré par *cela dit*.

(18) [...] est légitime car vous appartenez à un milieu dont les garçons comme moi sont généralement exclus et *a priori* vous pouviez vous confier à l'un ou l'autre de vos nombreux amis. **Cela dit**, je ne juge pas anormal que vous m'ayez choisi. J'avoue que moi-même, dès le premier jour, j'ai pensé : voilà une jeune fille qui n'est pas comme les autres... [Pilhes, *La Rhubarbe*, 1965, p. 134]

(19) [...] est légitime car vous appartenez à un milieu dont les garçons comme moi sont généralement exclus et *a priori* vous pouviez vous confier à l'un ou l'autre de vos nombreux amis. **Mais**, je ne juge pas anormal que vous m'ayez choisi. J'avoue que moi-même, dès le premier jour, j'ai pensé : voilà une jeune fille qui n'est pas comme les autres...

Ces discours témoignent de l'envergure assez large des contextes où *cela dit* peut apparaître. Il est donc très difficile d'en tirer des généralisations. Il semble que *cela dit* soit somme toute très peu contraint, que la reprise qu'il évoque soit plus que vague, sollicitant comme seule source une simple énonciation, quel qu'en soit le contenu et que le lien d'opposition qu'il établit avec cette dernière ne soit même pas constitutif de son sémantisme. L'opposition semble être contextuellement plausible – d'où la possibilité d'envisager *mais* comme substitut parfois – plutôt que conventionnellement

attachée à son sémantisme, comme l'évoque son emploi purement anaphorique illustré par les premiers discours commentés.

Nous allons passer à la deuxième phase de notre analyse, en restreignant l'observation du champ des emplois de *cela dit* à des contextes où la différence avec *mais* est sensible.

2. *Cela dit* vs. *mais* : contextes compatibles et contextes incompatibles

Nous allons dans cette partie construire des discours afin de faire apparaître nettement les différences entre *cela dit* et *mais*. *Cela dit* peut facilement être employé pour « effacer » un effet perlocutoire dont le locuteur semble prendre conscience au moment même de l'énonciation de son premier acte. *Mais* ne partage pas cette propriété.

(20) Avez-vous eu des résultats ? *Cela dit* je ne suis pas ironique.

(21) Avez-vous eu des résultats ? #*Mais* je ne suis pas ironique.

Il est clair que dans un tel emploi, *cela dit* ne souligne pas une relation fondée sur une opposition. L'emploi de *mais* est possible à condition de supposer une réaction dépitée du destinataire à laquelle le locuteur réagit en ajoutant *je ne suis pas ironique*. Ce n'est pas le cas de l'emploi de *cela dit*. Le locuteur peut sans coupure revenir sur sa question pour la « gloser » comme il le souhaite. Avec une suite comme *je ne suis pas ironique*, il en ôte la potentielle rudesse, mais il peut aussi en atténuer l'indiscrétion en s'attaquant à une des conditions préliminaires de l'acte (en l'occurrence, le droit du locuteur à connaître l'information qu'il requiert) avec une suite comme :

(22) Avez-vous eu des résultats ? *Cela dit*, ça ne me regarde pas.

(23) Avez-vous eu des résultats ? ?? *Mais* ça ne me regarde pas.

Le contraste avec *mais* apparaît alors clairement. L'emploi de *mais* dans ce contexte semble donner lieu à un discours presque contradictoire. Il faudrait supposer une coupure nette avec la question, imaginer que le destinataire refuse catégoriquement d'y répondre, et interpréter *mais* comme introduisant une concession (*mais d'accord / vous avez raison, ça ne me regarde pas*).

L'enchaînement avec *cela dit* ne suppose pas la mobilisation d'un tel scénario. Le locuteur semble avoir un accès direct à toutes les conséquences que son acte peut avoir une fois qu'il l'a communiqué. Évoquons encore un contexte pour nous en convaincre.

(24) Avez-vous eu des résultats ? *Cela dit* je préférerais ne pas les connaître.

(25) Avez-vous eu des résultats ? ?? *Mais* je préférerais ne pas les connaître.

Ici la contradiction qu'engendre l'emploi de *mais* n'est pas remédiable. Le contexte droit s'attaque directement à une des conditions de félicité de la question, à savoir le désir du locuteur d'obtenir une certaine information. *Cela dit* permet d'éviter l'effet de « suicide illocutoire » qui persiste lorsqu'il n'y a pas de marqueur.

(26) ?? Avez-vous eu des résultats ? Je préférerais ne pas le savoir.

Si maintenant nous changeons le type illocutoire de l'acte, nous constatons les mêmes effets liés à l'enchaînement avec *cela dit*.

(27) Essaie de finir l'article pour demain ! *Cela dit* ce n'est pas très important.

(28) Essaie de finir l'article pour demain ! ??Mais ce n'est pas très important.

L'incompatibilité de *mais* dans ce type de contexte est analysée dans [Razgouliaeva 2003]. L'étude en question, qui porte pour l'essentiel sur les enchaînements dialogaux de *mais*, met une telle incompatibilité en relation avec la propriété de *mais* relevée dans [Ducrot 1972, p. 81], selon laquelle le locuteur se désengage du discours produit en A (contexte gauche) pour ne s'engager que sur celui produit en B (contexte droit). Il se trouve qu'un discours à l'impératif n'est pas compatible avec cette propriété, car « s'il [l'impératif] transmet un ordre sincère, le locuteur le prend totalement à son compte » [Razgouliaeva 2003, p. 237]. On pourrait envisager le même genre d'analyse pour les incompatibilités observées avec les questions. Les contextes où *mais* est exclu jouent sur la remise en cause des conditions préliminaires de l'acte de question que le locuteur, en principe, ne saurait ne pas prendre en charge s'il transmet une question sincère. D'où l'effet de contradiction que l'on perçoit de manière similaire dans les deux types de contextes.

Un autre genre de contexte engendre des différences très nettes entre *cela dit* et *mais*. Il s'agit des contextes dialogaux où, à moins d'une interprétation particulière selon laquelle le locuteur fait mine de s'approprier le discours de son destinataire, l'emploi de *cela dit* est difficilement envisageable.

(29) – Paul est malade.

– ??*Cela dit* je viens de le voir à la bibliothèque !

(30) – Paul est malade.

– Mais je viens de le voir à la bibliothèque !

Ce n'est pas seulement dans les contextes clairement réfutatifs comme ce dernier que *cela dit* est inapproprié. Les autres enchaînements dialogaux sont tout aussi difficiles à interpréter.

(31) – Il fait très beau aujourd'hui.

– Mais malheureusement j'ai du travail.

(32) – Il fait très beau aujourd'hui.

– ??*Cela dit* malheureusement j'ai du travail.

Le même contexte envisagé dans un cadre monologique est par contre tout à fait compatible avec l'emploi de *cela dit*.

(33) Il fait très beau aujourd'hui ; *cela dit*, malheureusement, j'ai du travail.

Ainsi, nous constatons que là où *mais* accepte la « contradiction » (les emplois dialogaux réfutatifs), *cela dit* la refuse et là où *mais* ne la tolère pas, *cela dit* la dissipe en annulant l'effet de suicide illocutoire des contextes monologiques où le locuteur « tue » après coup une des conditions préliminaires de l'acte qu'il vient de réaliser.

3. Le profil sémantique de *cela dit*⁴

Les contextes précédents font ressortir deux différences entre *mais* et *cela dit*, l'une relative au lien inférentiel établi entre les suites X et Y, l'autre au type d'antécédent que le connecteur utilise. Premièrement, *cela dit* permet d'annuler un composant de sens attaché à l'acte proféré dans le contexte gauche, alors que *mais* ne peut en aucun cas annuler un tel composant – la conjonction signale que le locuteur s'en dissocie uniquement au niveau de la prise en charge. Deuxièmement, *cela dit* peut utiliser n'importe quel composant de sens issu de ce que le locuteur a communiqué ou a cru communiquer via le premier acte qu'il a accompli, alors que *mais* ne peut utiliser que des conclusions argumentatives dérivables du contenu de l'acte sur lequel il se greffe dans des emplois similaires.

Ces deux différences sont intégrées dans la définition du profil sémantique que nous formulons ainsi.

Dans une suite X, *cela dit* Y, où le contexte X correspond à la partie de texte concernée par l'enchaînement marqué par *cela dit*,

(i) *cela dit* utilise comme antécédent le contenu que le locuteur croit avoir communiqué ou a communiqué via le contenu de l'acte énoncé dans le contexte gauche ;

(ii) *cela dit* signale que ce contenu doit être supprimé ;

(iii) l'énoncé introduit par *cela dit* évoque une réserve par rapport à ce contenu.

Les parties (i) et (ii) de la définition rendent compte des possibilités et impossibilités suivantes :

– *Cela dit* doit se greffer sur un dire que le locuteur de *cela dit* a produit, d'où l'impossibilité des enchaînements dialogaux.

– *Cela dit* enchaîne sur un contenu et non sur le simple fait d'avoir réalisé une énonciation. On ne peut par exemple construire le contexte suivant : ??*Paul est coupable, cela dit je n'y crois pas*. Alors que l'on pourrait dire *je dis qu'il est*

⁴ Nous prenons considération pour ce profil les emplois où *cela dit* fonctionne tel un connecteur et non ceux où il est purement anaphorique.

coupable, cela dit je n'y crois pas, car, dans ce cas, *cela dit* se greffe sur le contenu communiqué par *je dis que P*, qui permet une inférence comme *je le dis donc je le crois*, inférence que *cela dit* vient annuler.

– L'emploi de *cela dit* n'est pas restreint aux seuls contenus véhiculés par les inférences issues de l'acte proféré en X ou par les conditions de félicité de cet acte. Le marqueur peut exploiter n'importe quelle valeur perlocutoire que peut prendre l'énonciation de l'acte, d'où l'impression que son emploi n'est pas contraint et l'analyse énonciative que l'on serait tenté d'en faire. On peut construire aussi bien des contextes comme (33), où ce contenu coïncide avec une conclusion argumentative de l'acte réalisé en X, que des contextes comme (27), (24), (22), où ce contenu coïncide avec une des conditions de félicité de l'acte. Mais on peut aussi construire des contextes comme (20), où ce contenu coïncide avec une des valeurs perlocutoires, en l'occurrence le mépris qui peut être communiqué via une question tendancieuse. De manière similaire, on peut envisager des discours comme *Tu l'as voulu, cela dit je n'aurais pas fait mieux* où Y fait allusion au reproche qui est une des valeurs perlocutoires pouvant être véhiculée par l'acte énoncé avec la suite X.

Les parties (ii) et (iii) de la définition rendent compte de la relation qui est en jeu avec le discours que *cela dit* introduit. Il ne s'agit pas d'une opposition argumentative comme celle véhiculée par *mais*, représentée par une dissociation de la part du locuteur des conclusions argumentatives issues du contenu de X, mais d'une « réserve ». Ce terme recouvre une relation où le locuteur revient sur le contenu communiqué pour le « supprimer » en exprimant les motifs de cette suppression dans la suite Y. Cela signifie qu'après la suite Y ce contenu peut être considéré comme ne faisant plus partie de la mémoire discursive au sens de [Berrendonner 1990]. Le locuteur évite ainsi l'effet de suicide illocutoire qui apparaît quand est introduit en Y un énoncé qui annule une des conditions de félicité de l'acte énoncé en X. Les contextes comme (22), (24), (27) sont le résultat d'une opération qui peut être explicitée, par exemple pour (22), de la façon suivante : *Je supprime le contenu communiqué qui correspond à une des conditions de félicité de l'acte de question, à savoir obtenir une réponse et j'ajoute la raison de cette suppression, qui est : l'information que je requiers ne me regarde pas.*

Pour (24) on aurait : *Je supprime le contenu communiqué qui correspond à une des conditions de félicité de l'acte de question, à savoir obtenir une réponse et j'ajoute la raison de cette suppression, qui est le fait que je préférerais ne pas avoir accès à l'information requise.*

Enfin pour (27), cela donnerait : *Je supprime le contenu communiqué qui correspond à une des conditions de félicité de l'acte d'ordre, à savoir le désir que l'action requise soit réalisée et j'ajoute la raison de cette suppression, qui est qu'il n'est pas très important de réaliser l'action demandée.*

L'impossibilité de construire un contexte comme ??*Paul est coupable ; cela dit je n'y crois pas* vient de la contradiction que génère la raison donnée pour la suppression. L'enchaînement se fait bien sur la condition de sincérité de l'assertion, mais Y remplace cette condition par son contraire. La notion de réserve signale que l'on donne une raison motivant la suppression d'un contenu communiqué et non le fait qu'on le remplace par son contraire. Cela équivaldrait à dire *j'ai remplacé « je crois en cette culpabilité » par « je n'y crois pas »*. Ce serait comme si, dans le cas d'un ordre, on avait construit : ??*Fais la vaisselle ! Cela dit je ne veux pas que tu fasses la vaisselle* ou dans le cas d'une question ??*Quel temps fait-il à Aix ? Cela dit je ne veux pas obtenir de réponse*. Dans les contextes que l'on a construits et qui sont adéquats pour *cela dit*, l'énoncé Y n'entre pas en contradiction avec le contenu communiqué supprimé en X. Même en (24), qui semble être un contexte assez proche de la contradiction, dire *je préférerais ne pas avoir une information*⁵ ne veut pas dire *que je ne veux pas obtenir de réponse*. Preuve en est : on peut construire sans générer de contradiction : *je veux obtenir une réponse même si je préférerais ne pas le savoir.*

Les contextes qui sont compatibles avec une lecture où le contenu communiqué supprimé coïncide avec une conclusion argumentative de X, sont adéquats avec *mais*, d'où les possibilités de substitution que l'on a relevées dans la première partie. Les différences de sens plus ou moins sensibles engendrées par ces substitutions sont induites par le traitement qui est fait de ce contenu. Avec *mais*, le locuteur le maintient et s'en dissocie quant à sa prise en charge, alors qu'avec *cela dit* il le supprime. Ainsi, dans un contexte comme celui construit en (33), où *mais* serait parfaitement approprié, *cela dit* engendre une interprétation formulable ainsi : *J'ai pu communiquer que le beau temps incite à la promenade, j'annule ce contenu pour la raison qui est que j'ai beaucoup de travail.*

Nous pouvons passer à la dernière étape de notre analyse en revenant sur notre corpus, pour voir si le format sémantique que nous venons de motiver à partir des contextes construits est bien adéquat avec le sens des enchaînements que nous avons commentés.

4. *Cela dit* ou la manifestation d'une réserve sur un contenu communiqué

Pour vérifier la validité du profil sémantique que nous avons attribué à *cela dit*, nous allons construire une paraphrase qui fait ressortir celui-ci et l'appliquer à ses diverses occurrences dans le corpus.

⁵ Il faut spécifier que le conditionnel rend l'enchaînement plus naturel.

En disant X, j'ai communiqué ou j'ai pu communiquer P, j'ajoute une réserve à P en Y.

Nous proposons deux formulations (*j'ai communiqué* ou *j'ai pu communiquer*) pour différencier les cas où il s'agit d'un contenu conventionnellement attaché à l'acte comme lorsqu'il s'agit d'une des conditions de félicité de l'acte, des cas où il s'agit d'un contenu inférentiellement issu de l'acte ou d'un contenu issu d'une valeur perlocutoire quelconque que l'acte peut prendre, mais qui a pu échapper à ce que le locuteur souhaitait communiquer.

Les emplois anaphoriques de *cela dit* ne sont pas concernés par le profil que nous avons établi. Dans un contexte comme (1), *cela dit* consiste en une construction participiale dont la structure complète serait *une fois cela dit*. Mais la reconstruction d'une telle structure n'est pas toujours aussi aisée. Dans le contexte (2), où *cela dit* sert également d'anaphore énonciative, la structure complète ne retranscrit pas exactement le sens de la reprise. *Une fois cela dit, dans le nid la colombe établie se met à couvrir l'œuf, et le couve si bien...* En fait, la reprise est plus abstraite que ce qui est évoqué par la structure participiale complète qui renvoie littéralement au discours qui a été tenu par la colombe. Comme nous le signalions dans le commentaire, il s'agit pour le narrateur de revenir sur le discours tenu pour faire ressortir la détermination de la colombe. La reprise fait donc allusion à l'ensemble de la visée communicative du discours tenu par la colombe plus qu'aux paroles prononcées.

Dans le contexte (3), où *cela dit* sert toujours exclusivement d'anaphore, la reprise que l'expression évoque ne concerne pas un discours tenu mais un discours intérieur, ce qui montre la latitude interprétative du verbe *dire* dans cette expression. La structure participiale complète (*Une fois cela dit*), serait inadéquate pour rendre le sens de l'expression, car, dans cette dernière, le verbe *dire* semble ne pouvoir renvoyer qu'à un discours tenu. La reprise est donc plus abstraite dans ce contexte aussi. Il s'agit de revenir sur ce qui est communiqué par les discours intérieurs des personnages et non sur ce qui a été effectivement proféré.

Les emplois anaphoriques, où *cela dit* est utilisé comme une forme élidée de participiale, font davantage allusion à la visée communicative qu'au dire même, tel qu'il a été proféré. En témoigne encore l'occurrence qui suit :

(34) Mon cher ami,
je vous remercie de tout le mal que vous vous donnez à cause de moi! *Cela dit*,
passons aux affaires. J'ai communiqué votre lettre à l'héritier de Bouilhet,
M. Philippe Leparfait qui, tout bien pesé, trouve que j'ai eu tort dans mes
violences. [Flaubert, *Correspondance*, 1872 p. 364]

C'est l'acte de remerciement en tant que tel qui est visé par *cela dit*, dont l'usage permet de souligner la clôture. La construction participiale complète

pourrait sans heurts interprétatifs intégrer le verbe *faire*. *Une fois cela dit* paraît approcher plus le sens de la reprise anaphorique, qu'*une fois cela dit*.

Dans les autres extraits, on a vu que *cela dit* renvoyait à des inférences dérivables à partir du discours sur lequel il enchaîne. Quand ces inférences correspondent aux conclusions argumentatives du contexte X, *mais* est envisageable. Les différences de sens dépendent du fait que *mais* les maintient, alors que *cela dit* les supprime.

Les paraphrases qui suivent, en testant la fidélité du profil au sens de l'enchaînement, font ressortir le contenu que *cela dit* prend comme antécédent.

(35) En disant « C'est lui qu'elle a cru épouser. La bicoque, les meubles, la cave – une cave séculaire, célèbre dans tout le coin », j'ai pu communiquer que ma femme n'a pas été une bonne épouse, j'ajoute une réserve après coup en disant que c'est une excellente personne.

L'emploi de *mais* modifie l'interprétation, car il maintient le reproche, d'où l'impression que l'opposition est plus forte avec *mais*, d'autant plus qu'il peut être interprété comme un *mais* de relation directe (l'ajout de *quand même* dans le contexte droit soulignerait cette lecture).

(36) – Plutôt dans celle du château. C'est lui qu'elle a cru épouser. La bicoque, les meubles, la cave – une cave séculaire, célèbre dans tout le coin. #*Mais*, c'est *quand même* une excellente personne.

(37) En disant « Depuis plus de trente ans jamais il n'est arrivé de pépin. », j'ai pu communiquer qu'il n'y avait aucun risque, j'ajoute une réserve après coup en disant que si on l'arrête à un passage frontalier [...]

Dans ce contexte, on a vu que l'enchaînement avec *mais* paraît presque synonyme à celui avec *cela dit*. Ce sont des motifs pragmatiques qui sont à l'origine de cette proximité. Il se trouve que refuser de prendre en charge une conclusion argumentative telle que *il n'y a aucun risque* est très proche de faire comme si on ne la prenait plus en considération.

(38) En disant « qu'il fut comme moi, c'est-à-dire comme lui: ayant mené une vie fœtale palpitante », j'ai pu communiquer que ce fait se saura, j'ajoute une réserve après coup en disant que je suis sans illusions, qu'on fera disparaître mon autobiographie quand je naîtrai.

La modification de sens engendrée par l'emploi de *mais* que nous avons constatée à propos de cet extrait vient de l'entité de sens mobilisée. Il n'est pas évident d'associer comme conclusion argumentative à *J'ai mené une vie fœtale palpitante...* quelque chose comme *On aura connaissance de mon expérience*. Si cette entité de sens peut en revanche être utilisée par *cela dit*, c'est parce qu'il permet de récupérer tout contenu qui peut avoir été communiqué et, dans le cas présent, c'est une des valeurs perlocutoires de l'acte d'assertion, à savoir *si je le dis, c'est pour que ça se sache*, qui est mobilisée pour la construction de ce contenu.

(39) En disant « Comme je l'oublierai de nouveau, je ne vous le demande pas encore une fois. », j'ai pu communiquer que je ne suis pas fiable, j'ajoute une réserve après coup en disant qu'il ne faut rien craindre, que je note tout.

Cet extrait est très semblable à l'extrait (7). L'enchaînement avec *mais* paraît très proche, parce que le refus de prise en charge de *Je ne suis pas fiable* est pragmatiquement équivalent au fait qu'on ne prend plus cette information en considération.

(40) En disant « Il vaut mieux en effet que je tâche de dormir un peu, car j'aurai à peine le temps de récupérer des fatigues du voyage avant la première représentation. », j'ai pu communiquer ma non disponibilité de parler avec le destinataire, j'ajoute une réserve en disant que je serai heureuse ensuite de l'entendre parler d'Australie.

En revanche, on a vu que l'emploi de *mais* modifie sensiblement le sens de l'enchaînement dans cet extrait. Il donne une interprétation plus offensante au refus exprimé en X, qui d'une certaine manière est maintenu, vu que la conclusion « je ne suis pas disponible » n'est pas effacée.

(41) En disant « il y a quelque chose que je persiste à ne pas comprendre » j'ai pu communiquer que je souhaitais sortir immédiatement de cette incompréhension, j'ajoute après coup une réserve en disant que je n'ai pas le temps d'élucider cette affaire.

Mais modifie aussi le sens de l'enchaînement dans cet extrait en rendant l'opposition beaucoup plus forte. Le maintien de la conclusion « je souhaite sortir de cette incompréhension » peut paraître exprimer une attitude contradictoire avec ce qui est exprimé en Y (*j'ai pas de temps pour ça*).

(42) En disant « Je viens de terminer un long rapport sur mon voyage en Argentine, mais on ne le publiera pas. » j'ai pu communiquer que le rapport est inutile, j'ajoute après coup une réserve en disant qu'il va être utile.

Le maintien de la conclusion « le rapport est inutile » avec *mais* conduit à une opposition directe entre X et Y, où on attendrait un *quand même*. L'effet d'opposition directe est annulé par *cela dit* qui supprime ce contenu, d'où la divergence d'interprétation observée entre les deux enchaînements.

(43) En disant « vous appartenez à un milieu dont les garçons comme moi sont généralement exclus et *a priori* vous pouviez vous confier à l'un ou l'autre de vos nombreux amis. » j'ai pu communiquer qu'il est étrange que vous m'ayez choisi, j'ajoute après coup une réserve en disant que je ne juge pas anormal que vous m'ayez choisi.

La substitution de *mais* à *cela dit* ne modifie pas sensiblement le sens de l'enchaînement dans cet extrait. Le refus de prise en charge de la conclusion (*il est étrange que vous m'ayez choisi*) ou la suppression de ce contenu ne fait pas apparaître de manière très différente l'opposition entre X et Y, peut être parce que le contexte droit fait de toute façon allusion à cette bizarrerie avec l'appréciation *je ne juge pas anormal...*

En renvoyant à ce que le locuteur croit avoir communiqué via une énonciation, *cela dit* a une latitude sensiblement plus vaste que *mais*, qui fait qu'il paraît parfois amener des divergences nettes dans l'interprétation de l'enchaînement.

5. Retour à la procédure autonymique

Au terme du cheminement suivi pour identifier l'antécédent de *cela dit* et le rapport qu'il instaure avec ce dernier, on peut donner un sens un peu plus explicite à la qualification *un marqueur de prise de conscience*, pour donner une image de la procédure autonymique en jeu avec *cela dit*. La prise de conscience est en fait la « cause » de la reprise du contenu que le locuteur croit avoir communiqué via une énonciation. Il éclaire ainsi le discours qu'il vient de produire en lui attribuant rétroactivement des sens qui ont pu lui échapper. En prenant conscience du caractère non désirable de ces sens, il choisit d'y revenir, signalant ainsi qu'ils ne lui échappent pas, qu'il est à même de les contrôler et il en donne la preuve en ajoutant dans l'énoncé qui suit *cela dit* une justification de leur révocation.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J., *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris, Larousse, 1995.
- ANSCOMBRE J.-C. et DUCROT O., « Deux *mais* en français ? », *Lingua*, n° 43, 1977, p. 23-40.
- BERRENDONNER, A., « Pour une macro-syntaxe. », *Travaux de linguistique*, n° 21, 1990, p. 25-36.
- DUCROT O., *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, [1972], 1991.
- DUCROT O. et al., *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.
- RAZGOULIAEVA A., « La portée de *mais* en dialogue », in Rossari C., Beaulieu-Masson A., Cojocariu C. et Razgouliaeva A., *Autour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée*, Berne, Lang, 2004, p. 219-244.
- STEUCKARDT A., « Présentation », in Steuckardt A. et Niklas-Salminen A., *Le mot et sa glose, Langues et langage*, n° 9, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003.